

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Le Royaume Ltee	Numéro de permis 2017090	Date d'inspection Le 14 juillet 2025	
Nom de l'établissement Garderie Le Royaume		Numéro de téléphone (506) 382-4565	
Adresse 392 rue Amirault Dieppe NB E1A 1G3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Veronique Berube		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité se rend sur les lieux avec la gestionnaire pour une inspection concernant les mesures d'une salle de classe. Des discussions ont eu lieu avec l'exploitante.

Un retour sera fait par la gestionnaire.

original signé par
Veronique Berube

Le 14 juillet 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Katherine Pinet

Le 14 juillet 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date